

MARVELL AVOCATS CONSEILLE ARGOS SODITIC DANS LA REPRISE DE QUATRE ACTIVITES DU GROUPE SAGE

Paris, le 03 Mai 2013 - Le cabinet Marvell a conseillé la société de gestion Argos Soditic dans le cadre d'un spin-off de 4 activités du groupe Sage, spécialisées dans l'édition de logiciels pour des marchés verticaux.

Cette opération a consisté en quatre transactions simultanées dans quatre configurations de MBO aux côtés des équipes de chacune des sociétés. Réalisée sans effet de levier, elle a pour objectif de permettre à chacune des entités de retrouver son autonomie aussi bien stratégique qu'opérationnelle et d'insuffler un nouvel élan pour la réalisation des objectifs de développement.

Les activités concernées sont :

- C&I (Collectivités Locales & Immobilier), rebaptisée Salvia Développement, à destination des organismes de l'habitat social, des collectivités locales et de la promotion immobilière;
- Auto (Automobile), qui prend la dénomination sociale de P'Car Systems, pour les concessionnaires, les Groupes de distribution et les réparateurs automobiles ;
- ATL (Agroalimentaire, Transport et Logistique), qui est renommée Akanea Développement, adressant les secteurs de l'agroalimentaire, du transport, de la logistique et de la douane ;
- Aytos (Collectivités Locales), à destination des collectivités locales espagnoles.

Pour cette opération, l'équipe du cabinet Marvell était représentée par Rémy Blain et Fabrice Bouquier associés, accompagnés de Monyvan Chan et Marie Lambeau, collaborateurs pour le corporate. Serge Wilinski et François Alambret, associés et Anne-Charlotte Renucci, collaboratrice sont intervenus sur les aspects de droit social. Aude Spinasse, of Counsel, est intervenue sur les aspects IP et Olivia Colmet-Daâge, associée et Alexandra Lachaud, collaboratrice étaient en charge des aspects de droit Commercial.

Acquéreurs : Argos Soditic

Conseil juridique acquéreurs : Marvell Avocats (corporate : Rémy Blain, Fabrice Bouquier, Monyvan Chan, Marie Lambeau –social : Serge Wilinski, François Alambret, Anne-Charlotte Renucci – IP : Aude Spinasse – Commercial : Olivia Colmet Daage, Alexandra Lachaud)

Conseil fiscal acquéreurs : Arsène Taxand (Franck Chaminade, Emilie Foy)

Conseil financier acquéreurs : Ernst & Young (Pierre Jouanne et Gino Poggiali)

Conseil juridique & fiscal managers : Mc Dermott (Bertrand Delafaye, Kamal Naffi, Estelle By)

Vendeur : Sage Group PLC

Conseil vendeur : Allen & Overy (Alexandre Ancel, Frédérique Dugué, Sandra Clapaud)

Conseil financier vendeur : KMPG (Mark Wyatt, Guillaume Cauchoix, Nicolas Pirot)



MARVELL - AVOCATS - PARIS

Contact cabinet

Rémy Blain, Marvell Avocats

Tél. : +33 (0)1 54 43 13 13

swilinski@marvellavocats.com

www.marvellavocats.com

Contact presse

Cyril Rocca, Sachinka

Tél. : + 33 (0)1 40 46 07 27

c.rocca@sachinka.com

www.sachinka.com

Créé en octobre 2011, Marvell est issu de la fusion des cabinets LSK et WSA, respectivement créés en 1988 et 1997.

Marvell accompagne ses clients - entreprises, investisseurs, porteurs de projets, dirigeants - dans leurs activités quotidiennes et dans leur développement.

Les équipes, composées de 10 associés, interviennent dans l'ensemble du droit des affaires et sont organisées autour de 5 pôles : corporate, droit social, droit commercial, droit fiscal, restructuring et procédures collectives.

Le cabinet compte aujourd'hui une cinquantaine de professionnels dont plus de 30 avocats.
